



Bulletin Municipal

N° 40



8 mai 1945 - 8 mai 2015

70^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale

1^{er} semestre 2015

Mairie : Le Bourg 15240 Vebret.

Tél : 04 71 40 20 86 – Fax : 09 70 32 28 79

mairie@vebret.fr - <http://www.vebret.fr>

Un moment de convivialité partagée

Brin de Causette c'est le plaisir de se retrouver pour partager un moment de convivialité

C'est un moment d'échange afin de lutter contre le sentiment d'isolement des personnes âgées et/ou des aidants familiaux.

Se retrouver
Partager
Echanger



Tissons de la solidarité

Brin de Causette

Action conduite et encadrée par

Dispositif d'Aide aux Aidants
Familiaux du Cantal

Téléphone : 04 71 43 43 43

Courriel : aideauxaidants@orange.fr

CLIC du Haut Cantal

Téléphone : 04 71 78 25 10

Courriel : clic@pays-gentiane.com

En partenariat avec la mairie de



Projet Brin de Causette



Des visites à domicile

une charte de partenariat



Un réseau de bénévoles formé pour effectuer des visites à domicile chez les personnes âgées et/ou isolées.

L'objectif des visites est de partager un moment convivial dédié aux discussions, aux promenades pédestres, jeux, ... Il vise à rompre la situation d'isolement de la personne âgée et/ou de l'aidant familial



Des engagements du bénévole

Je m'engage envers l'accueillant à :

- Intégrer un réseau de bénévoles encadré par des professionnels du secteur médico-social,
- Assister aux réunions et aux formations proposées,
- Participer à la 1ère visite avec la coordinatrice du CLIC du Haut Cantal,
- Signaler à la coordinatrice du CLIC toute visite annulée, au minimum 3 jours à l'avance,
- Faire part au CLIC des difficultés rencontrées lors de mes visites,
- Respecter durant 6 mois, les jours et heures des visites, préalablement convenues avec l'accueillant,
- Faire preuve de discrétion sur le contenu de mes visites et de confidentialité,
- Etre attentif à ses goûts et envies au fil des rencontres,
- Ne pas me retourner contre lui en cas d'accidents physiques et matériels survenus à son domicile,
- Ne pas le transporter pour des questions de sécurité et d'assurance,
- Refuser toutes compensations rémunérant mes visites.

Nom & Prénom :

Date :

Signature :

Des engagements de l'accueillant

Je m'engage envers le bénévole à :

- Exprimer mes attentes, mes goûts et mes envies lors de la première visite effectuée par la coordinatrice du CLIC et le bénévole,
- Signaler à la coordinatrice du CLIC toute visite annulée, au minimum 3 jours à l'avance,
- Faire part au CLIC des difficultés rencontrées lors de mes visites,
- Respecter sur une durée minimum de 6 mois, les jours et heures des visites, préalablement convenues avec le bénévole,
- L'accueillir dans les meilleures conditions possibles,
- Partager mes centres d'intérêt avec lui au fil des rencontres,
- Respecter sa vie privée en évitant de l'appeler à son domicile,
- Ne pas me retourner contre lui en cas d'accidents physiques et matériels survenus à mon domicile.

Nom & Prénom :

Date :

Signature :

Le mot du Maire :



Quand une personne me demande d'où je viens, je suis fier de dire que j'habite un petit village du Cantal où il fait bon vivre.

Je suis fier de dire que les habitants de ma commune, malgré la morosité actuelle, vont de l'avant.

J'aime dire que si il existe des endroits où tout va mal, chez nous tout va bien.

Notre village a connu et va encore connaître, avec la seconde tranche du réseau d'assainissement et la rénovation du bourg, des travaux qui compliquent la vie des habitants. Mais malgré cela, tout le monde garde le sourire.

Il y a six mois, dans le précédent bulletin municipal, j'évoquais donc le futur aménagement du bourg.

La rénovation de notre bourg n'était alors qu'au stade de la réflexion, et ce projet prend maintenant forme.

La phase de conception débutera courant juillet pour se terminer à la fin de l'année. La fête de Vebret en 2016 a été choisie comme date butoir pour la réalisation des travaux.

Comme je l'avais évoqué, je souhaite que l'ensemble des habitants puisse être associé à ce projet. J'ai donc décidé de mettre à la disposition de tous, en mairie, l'ensemble des documents de travail qui vous permettront de suivre l'avancée des réflexions et de donner votre avis. Nous organiserons également des réunions publiques pour vous présenter les orientations prises.

Ce quarantième bulletin municipal me permet ainsi de remercier tous les habitants de notre chère commune pour leur investissement et leurs contributions à faire de Vebret un endroit paisible, dynamique et attirant.

Avec l'été qui commence, je vous souhaite de passer d'excellentes vacances.

Fabrice Meunier

Sommaire					
2	<i>Brin de causette</i>	3	<i>Mot du Maire</i>	4	<i>Renseignements – Infos - Agenda</i>
5	<i>Page d'Eliane : vivace et rose</i>	6	<i>MAIA</i>	7	<i>Elections départementales</i>
7	<i>8 mai : 70ème anniversaire</i>	8	<i>Exposition photos piste verte</i>	8	<i>Saut de la Saule</i>
9	<i>Déchetterie du Ruisseau perdu</i>	9	<i>ALSH de Saignes & Champs/T</i>	10	<i>Travaux salle / Nouveautés</i>
10	<i>Nouvelle Station assainissement</i>	11	<i>Gestes environnement</i>	12	<i>Déploiement fibre optique</i>
12	<i>Ambroisie</i>	13	<i>Un fruit pour la récré</i>	13	<i>Les N.A.P.</i>
14	<i>Sorties scolaires</i>	14	<i>Travaux aux Essards</i>	15	<i>Les réseaux d'assainissement</i>
15	<i>La vie qui passe</i>	16	<i>Les nouveaux habitants</i>	16	<i>Nouveau site Internet</i>
17	<i>Conseil du 30/01/15</i>	18	<i>Conseil du 20/03 Budget</i>	19	<i>Conseil du 10/04/15</i>
20	<i>Conseil du 29/05/15</i>	21	<i>Club des Bruyères</i>	21	<i>Anciens Combattants</i>
21	<i>Amis du Pont de Couchal</i>	22	<i>C. Animations / loisirs</i>	22	<i>Diablos Bleus</i>
23	<i>Gym'Artense</i>	23	<i>Caval'Cantal</i>	25	<i>E.S.V.Y.</i>
25	<i>A.P.E.</i>	26	<i>Notre passé le Presbytère</i>	27	<i>Jeux</i>

Publication municipale - Documentation et articles : Mairie de Vebret et responsables des associations.

Mise en page : Denis Letemplier

Imprimé par nos soins.

Renseignements utiles :

Mairie et agence postale : - Ouverture du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h.
Tél. : 04 71 40 20 86. N° de Fax : 09 70 32 28 79

- Permanence de M. le Maire : tous les vendredis et sur rendez-vous.

Le bulletin municipal est édité sur papier par nos soins. Il en existe une version sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.vebret.fr/vie-municipale/bulletin-municipal/>

A vos agendas

Cette année le traditionnel **repas des aînés** aura lieu le **mardi 1er décembre 2015**.

Ramassage des encombrants 2015



Le ramassage des encombrants sur la commune de Vebret aura lieu **du lundi 17 au mercredi 19 août 2015**.

la collecte s'effectuera en séparant les matériaux (bois, ferraille, autres déchets). Il est interdit de déposer des pneus.

Des lieux de dépôts seront matérialisés par un panneau dans chaque hameau.



Inscription liste électorale :

PENSEZ A VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE de la Commune avant le 31 décembre 2015, pour cela, vous devez vous présenter à la mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

Maisons à vendre ? à louer ?...

Il ne se passe pas une semaine sans que nous ne recevions à la mairie des demandes pour savoir si des maisons sont à vendre, à louer, si des terrains sont disponibles à la construction.

Nous avons donc décidé de concrétiser l'idée que certains d'entre vous nous ont soumise.

N'hésitez pas à faire un crochet par la mairie si vous possédez ou connaissez une maison à vendre ou à louer, un terrain à vendre constructible ou non, qui permettrait d'accueillir sur notre commune de nouveaux habitants.

La page d'Eliane

Association de roses et de vivaces

Quelques soient les espèces de vivaces que vous souhaitez planter au pied de vos rosiers, il vaut mieux attendre que vos rosiers soient bien installés, c'est à dire environ 2 ans. Il est indispensable de laisser 40 cm autour du rosier afin que l'air circule mieux. Vous pouvez les associer à vos rosiers, à une haie composée d'arbustes fleurissant à chaque saison ou également, mettre des aromatiques à leur pied.

Attention à bien repérer les emplacements des pieds à l'automne et de les noter avec un tuteur ou une étiquette, car vous risquez de les arracher, en ayant oublié de marquer leur emplacement.



Rosier et fleurs sauvages



Rosier et valériane

Quelques idées pour planter les rosiers en compagnie :

Un jardin naturel, sans souci, beau plus longtemps, ce qui vous permettra d'encourager la biodiversité en invitant :

coccinelles, abeilles, papillons. Plus vous aurez de variétés différentes, plus vous participerez à la lutte biologique

METTRE EN VALEUR LES FORMES ET LES COULEURS:

Éviter toutes les plantes à racine traçante comme les tanaïses, soleils, asters, millepertuis et achillées, rudbeckias.

HABILLER VOS ROSIERS

La plupart des rosiers anciens ou modernes, en vieillissant se dégarnissent à leur base, c'est la raison pour laquelle, il faut placer en premier plan des plantes vivaces couvre-sol ou des vivaces de taille moyenne. Pensez aussi, à l'association rosier-clématite.

PROLONGER ET REHAUSSER LES FLORAISONS

On peut créer des contrastes de couleurs avec des bleus et des jaunes, des roses et des violets, des roses et blancs ou des séries rouge, exemple, un rosier rouge et des coquelourdes rouges(*lychnis coronaria* ou goutte de sang).

DES PLANTES VIVACES BASSE EN BORDURE.

L'alchémille mollis verte, les petites campanules pour rocaille, les géraniums vivaces blancs, bleus ou roses.

DES PLANTES VIVACES MOYENNES DANS LES MASSIFS

Les campanules à feuille de pêcher aux belles clochettes bleues ou blanches, les gauras, la gypsophile, les heuchères ou désespoir du peintre au feuillage décoratif, le népéta à fleurs bleues, la valériane des jardins, la verveine de BUENOS AIRES

DES VIVACES HAUTES, DES FEUILLAGES DE DIFFERENTES COULEURS AUX REFLETS GRIS ARGENTES

Les ancolies, anthémis vivaces, bleuets, clématites, coréopsis, crocosmias, impatiens de l'HIMALAYA, iris, lavandes, lavatères en arbre, lupins, lys, marguerites, myosotis, œillets, pois de senteurs, phlox, pivoines, roses trémière, rubans de bergère panachée ainsi que l'herbe aux goutteux, sceaux des Salomon, trèfles, violettes. Cette liste est non exhaustive, vous pouvez rajouter toutes les plantes qui s'adaptent à notre région semi-montagnarde ou au climat continental.



Rosier et iris

MAIA, un dispositif encore méconnu des familles

Les maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer, communément appelées MAIA, sont destinées à planifier un parcours personnalisé de prise en soin à domicile.



Qu'est-ce qu'une MAIA ?

Une MAIA n'est pas une structure au sens physique du terme, il s'agit d'un dispositif d'accueil, d'orientation et de coordination qui repose sur une structure préexistante. C'est-à-dire que la MAIA est intégrée au sein d'un CLIC (Centre local d'information et de coordination), d'un conseil général, d'un accueil de jour, d'une MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées), d'un hôpital ou encore d'une association France Alzheimer.

Pourquoi les MAIA ont-elles été créées ?

La MAIA est avant tout une réponse de proximité qui vise à simplifier le parcours des personnes malades et de leurs aidants sur un territoire donné. La MAIA permet de réduire la dispersion des services en favorisant la circulation de l'information entre les différents professionnels de santé intervenant auprès de la personne malade (médecin, infirmier, assistant social, ergothérapeute...) et en assurant la coordination des soins à domicile. C'est à la fois du temps gagné pour les professionnels et des démarches moins contraignantes pour les familles.

A qui sont-elles destinées ?

Les MAIA accueillent, informent et orientent les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée mais aussi les aidants, et plus largement toutes les personnes âgées en perte d'autonomie. Lorsque la situation des personnes est jugée « complexe » (isolement, refus de soins, conflits familiaux, situation sociale précaire, etc.), elles bénéficient de l'intervention d'un gestionnaire de cas pour un suivi plus personnalisé.

Quel est le rôle spécifique des gestionnaires de cas ?

Interlocuteur direct de la personne malade, de sa famille et des professionnels, le gestionnaire de cas assure un suivi intensif du parcours de vie et de soins de la personne malade : évaluation de la situation à domicile, élaboration d'un plan de services individualisé, réalisation des démarches administratives notamment financières, coordination des différents intervenants...

L'équipe Maia15 :

Elle fait partie du service Maison de l'Autonomie-MAIA au sein de la Direction Personnes Agées- Personnes Handicapées
Pour plus d'information : Hélène CETTE - Pilote MAIA Tel : 04 71 49 79 95. Mail : hcette@cg15.fr
Espace Georges Pompidou - Pôle Solidarité départementale

Les 3 gestionnaires de cas de la MAIA 15 sont présents dans les Maisons de l'Autonomie du Conseil Général :

<u>Arrondissement d'Aurillac :</u>	<u>Arrondissement de Mauriac :</u>	<u>Arrondissement de Saint-Flour :</u>
Perrine AZNAR, Espace Georges Pompidou 1 rue Alexandre Pinard AURILLAC 04 71 43 34 56 / 06 81 03 78 08 Mail : paznar@cg15.fr	Marie RIC Maison de l'Autonomie 28 rue d'Enchalade MAURIAC 04 71 49 33 80 / 06 81 03 55 37 Mail : mric@cg15.fr	Nathalie GOUTTE Maison de l'Autonomie 48-50 av. du Docteur Mallet SAINT-FOUR 04 71 49 74 21 / 06 80 95 69 19 Mail : ngoutte@cg15.fr

Les faits marquants du 1^{er} semestre 2015

Elections départementales 2015 : Canton de Ydes :

Ydes	Bassignac	Beaulieu	Jaleyrac	Le Monteil	Saint-Pierre	Trémouille
Antignac	Champagnac		La Monselie	Madic	Sauvat	Veuret
Arches	Champs-sur-Tarentaine-Marchal		Lanobre	Saignes	Sourniac	Veyrières

1 ^{er} tour	Canton	Veuret	Ydes	Antignac	Saignes	Madic	Champs	Monselie
Participation	53,71%	41,80 %	51,85 %	68,75 %	51,98 %	53,11 %	64,98 %	47,73 %
Inscrits	8 079	445	1 381	240	681	209	891	132
Votants	4 339 53,71 %	186 41,80 %	716 51,85 %	165 68,75 %	354 51,98 %	111 53,11 %	579 64,98 %	63 47,73 %
Abstention	3 740 46,29 %	259 58,20 %	665 48,15 %	75 31,25 %	327 48,02 %	98 46,89 %	312 35,02 %	69 52,27 %
Exprimés	4 005 49,57 %	173 38,88 %	676 48,95 %	157 65,42 %	317 46,55 %	95 45,45 %	552 61,95 %	61 46,21 %
Votes blancs	195 4,49 %	10 5,38 %	25 3,49 %	5 3,03 %	18 5,08 %	13 11,71 %	16 2,76 %	2 3,17 %
Votes nuls	139 3,20 %	3 1,61 %	15 2,09 %	3 1,82 %	19 5,37 %	3 2,70 %	11 1,90 %	/
Daniel CHEVALEYRE - Mireille LEYMONIE	1 658 41,40 %	53 30,64 %	139 20,56 %	30 19,11 %	104 32,81 %	72 75,79 %	413 74,82 %	19 31,15 %
Stéphane BRIANT - Huguette GATINIOL	1328 33,16 %	91 52,60 %	193 28,55 %	102 64,97 %	138 43,53 %	17 17,89 %	92 16,67 %	26 42,62 %
Alain DELAGE - Cécile PIPEREAU	1 019 25,44 %	29 16,76 %	344 50,89 %	25 15,92 %	75 23,66 %	6 6,32 %	47 8,51 %	16 26,23 %

2 ^{ème} tour	Canton	Veuret	Ydes	Antignac	Saignes	Madic	Champs	Monselie
Participation	53,97 %	46,97 %	49,60 %	69,58 %	53,74 %	61,24 %	67,45 %	46,97 %
Inscrits	8081	445	1 381	240	681	209	891	132
Votants	4361 53,97 %	209 46,97 %	685 49,60 %	167 69,58 %	366 53,74 %	128 61,24 %	601 67,45 %	62 46,97 %
Abstention	3720 46,03 %	236 53,03 %	696 50,40 %	73 30,42 %	315 46,26 %	81 38,76 %	290 32,55 %	70 53,03 %
Exprimés	4068 50,34 %	194 43,60 %	618 44,75 %	164 68,33 %	329 48,31 %	117 55,98 %	582 65,32 %	58 43,94 %
Votes blancs	181 4,15 %	11 5,26 %	42 6,13 %	3 1,80 %	17 4,64 %	6 4,69 %	11 1,83 %	3 4,84 %
Votes nuls	112 2,57 %	4 1,91 %	25 3,65 %		20 5,46 %	5 3,91 %	8 1,33 %	1 1,61 %
Daniel CHEVALEYRE - Mireille LEYMONIE	2226 54,72 %	73 37,63 %	315 50,97 %	50 30,49 %	134 40,73 %	89 76,07 %	442 75,95 %	21 36,21 %
Stéphane BRIANT - Huguette GATINIOL	1842 45,28 %	121 62,37 %	303 49,03 %	114 69,51 %	195 59,27 %	28 23,93 %	140 24,05 %	37 63,79 %

Cérémonie du 8 mai

Pour cette année particulière due au 70^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée en trois temps

- cérémonie à Antignac,
- cérémonie à Veuret,
- Pot de l'amitié à Veuret.



A cette occasion, les enfants ont lu un message des anciens combattants et les maires celui de M. Jean-Marc

TODESCHINI, Secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.



Exposition photos sur la piste verte

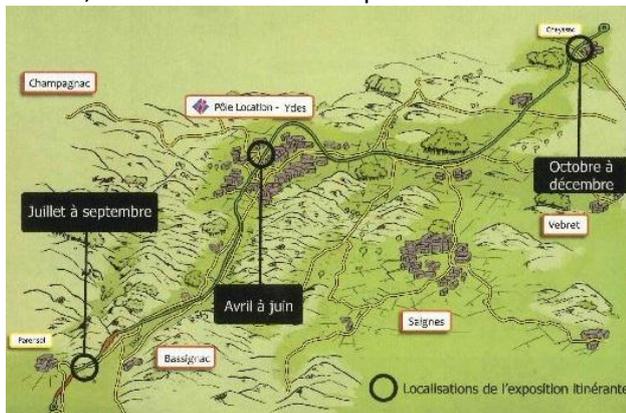
D'avril à décembre, la Piste Verte accueille une exposition itinérante haute en couleurs, proposée par la communauté de communes Sumène-Artense. Les photographies de Pierrick Delobelle réalisées dans le cadre du projet départemental « Claire Dé, à toi de jouer » auquel les enfants des écoles du territoire ont prêté main-forte, sont ainsi présentées.

C'est en 2014, que la CCSA décide de participer au projet. Les écoles du territoire ont ainsi l'opportunité de s'inscrire aux différentes actions proposées autour du livre de la photographe et plasticienne Claire Dé.

Originales, étonnantes et amusantes

Dans cet ouvrage, l'artiste propose des photographies d'ustensiles de cuisines en plastique jaune et orange sur fond noir pouvant être découpés et assemblés au gré des envies.

Différents ateliers de créations plastiques initiés par les enseignants ont permis aux enfants de faire appel à leur imagination pour créer des costumes, des accessoires extravagants et se mettre en scène dans un studio-photo-mobile, installé à la médiathèque d'Ydes.



En itinérance sur la Piste Verte, cette exposition riche en couleurs présente des photographies sélectionnées par Pierrick Delobelle. D'avril à décembre, les installations en plein air se situent à Ydes, à proximité du Pôle location. **De juillet à septembre, elles seront à Paresol (Bassignac) et d'octobre à décembre à Cheyssac (Vebret).**

Originales, étonnantes et amusantes, les photographies invitent à redécouvrir les objets de la cuisine.

Saut de la Saule

Notre Communauté de Communes a dans ses attributions la compétence d'aménagement des sites remarquables.

A ce titre, et dans le cadre de la mise en valeur des éléments les plus marquants de notre territoire, des travaux de mise en sécurité du site du Saut de la Saule ont été réalisés.



Cette première étape sera suivie de la réalisation de terrasses en bois par les services techniques de la communauté.

Pour redonner à ce lieu son charme d'antan et tout son intérêt, une étude est en cours pour recréer un passage d'une rive à l'autre. Un cofinancement entre les Communautés de Val Plateau Bortois et Sumène Artense est envisagé.

SYSTEM DE BORT ARTENSE Déchetterie du Ruisseau Perdu

Consignes de tri pour dépôt des matériaux recyclables ou autres

Type de déchets et matériaux	Point de dépôt	Consignes de tri
Cartons	Benne à cartons des particuliers ou Benne des professionnels avec possibilité de benner avec véhicule 3T5 maxi. (accès contrôlé)	Cartons secs, aplatis, non souillés et sans bois, plastiques, liens ou polystyrène
Ferrailles	Benne à ferrailles	Métaux ferreux ou non ferreux Éléments composés à majorité de fer
Bois	Benne à bois	Enlever ferrures et vitrages
Déchets verts	Bennes dédiées en déchetterie ou dépôt sur plate-forme des Bécassines	Séparer les déchets fins des branchages et bois à broyer
Plastiques, encombrants, non recyclables	Benne dédiée aux professionnels avec possibilité de benner avec véhicule 3T5 maxi. (Accès contrôlé)	Sauf déchets collectés sur autre point
Electroménager (TV, HIFI, CHAUD, FROID, PETITS APPAREILS)	Collecte sélective avec container	Dépôt sur plate-forme et tri par l'agent d'accueil de déchetterie
Lampes et néons	Collecte sélective avec électroménager	Sauf ampoules à filament et halogènes
Déchets Diffus Spécifiques (bricolage, jardin, maison, entretien véhicules,...)	Armoire spécifique dédiée Collecte limitée aux produits des particuliers et non professionnels	Collecte limitée aux produits des particuliers et non professionnels <i>Guide de tri disponible</i> Dépôt sur plate-forme et tri par l'agent d'accueil de déchetterie
Gravats	Benne dédiée	Sauf déchets amiantés Volumes réduits
Batteries	Collecte sélective sur plateforme	Dépôt sur plate-forme et tri par l'agent
Piles	Container COREPIL dédié	Voir guide sur place
Huile de vidange, filtres et bidons souillés	Containers et bacs dédiés	Collecte réservée aux particuliers
Emballages ménagers (Verre, papier, corps creux)	Bornes de tri sélectif	Consignes précisées sur les bornes
Textiles et chaussures	Containers de collecte association A.R.B.R.E.	Linge non souillé et en sac Chaussures en paire
Déchets interdits : pneus, extincteurs, bouteilles de gaz, ... En cas de doute, s'adresser à l'accueil		

ACCUEIL DE LOISIRS DE SAIGNES & CHAMPS/TARENTEINE

<p>l'Accueil de Loisirs Sans Hébergements (ALSH) Champs-Saignes va, cette année encore, fonctionner du 6 juillet au 14 août (les trois premières semaines à Saignes et les trois suivantes à Champs...).</p> <p>À SAIGNES : du 06 Juillet au 24 Juillet 2015 À CHAMPS : du 27 Juillet au 14 Août 2015 ENFANTS DE 4 à 12 ANS à la journée de 8 heures à 18 heures avec ou sans repas (possibilité demi-journée) Accueils sur les 2 sites à partir de 8 heures, puis transport aller - retour sur le centre.</p>	<p><u>LORS DE L'INSCRIPTION</u> SE MUNIR des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - carnet de santé - justificatif du quotient familial - livret de famille <p>Pour des renseignements complémentaires, s'adresser au Service Animation Tourisme de Champs sur Tarentaine – Marchal (04.71.78.79.74).</p>	<p>Activités du centre Semaines à thème (à définir) avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - piscine - activités sportives - échange avec d'autres centres - activités manuelles - initiation musicale et théâtrale - sorties journées - grands jeux - visites ... <p>Le programme définitif vous sera remis lors des inscriptions.</p>
--	--	---

Infos municipales

Travaux à la salle polyvalente :

L'Entreprise Albessard a, pendant les vacances de Pâques, réalisé la réfection du parquet de la salle polyvalente. Après un ponçage intensif, il a été vitrifié afin de lui redonner son aspect d'antan.



Nouveau cantonnier....

Cédric DUFAYET qui habite le bourg, travaille pour la commune depuis le 16 juin. Pendant six mois, il travaillera à l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux, avec Alexandre SERE, notre cantonnier.

Il a été engagé dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi de 24 h hebdomadaire.

Bienvenue à Cédric dans l'effectif communal.



... Nouvelle voiture :

La voiture du cantonnier allait rendre l'âme ... L'acquisition d'un nouveau véhicule s'imposait donc !

Cet investissement, prévu de longue date, a été réalisé en juin.

Le Citroën NEMO jaune qui circule à Vebret depuis quelques semaines n'est pas une voiture de la Poste mais bien le nouveau véhicule utilitaire de nos deux cantonniers.

Nouvelle station

Début juin, la nouvelle station d'épuration a été mise en service.

L'aval de l'hydrogéologue responsable des captages que le syndicat du plateau bortoïse réalise sur la commune étant nécessaire, nous avons dû repousser le début des travaux.



Malgré ces aléas, l'entreprise RMCL a répondu présente et a réalisé ce gros chantier dans les délais. Un effort important sur l'intégration paysagère a été fait. Dans le respect des préconisations de l'architecte des bâtiments de France, les couleurs

utilisées pour les parties en élévation et la plantation d'arbres permettront de rendre la station discrète. Une fois que les roseaux auront atteint une taille optimale, même les tuyaux en inox qui alimentent les bassins ne se verront plus.

.../....

Pour l'instant la station ne fonctionne qu'à mi régime, en attendant la fin des travaux de la deuxième tranche d'assainissement sur Couchal.

Les services de la Communauté de Communes chargés de l'entretien des stations d'épurations pourront maintenant faire leur travail dans d'excellentes conditions et avec un outil répondant totalement aux normes.



Les bons gestes pour préserver notre environnement

1- Je bannis le "tout à l'égout" ! Les égouts ne sont pas des poubelles. Je ne dois jamais déverser dans les éviers ou dans les WC :

Les huiles et matières grasses - Huile de friture, de vidange ...



Si je les jette dans un évier ou dans les WC, que se passe-t-il ?

Dans les collecteurs : Elles bouchent les conduites et génèrent de mauvaises odeurs. Dans l'usine de dépollution, ce sont des bactéries qui dégradent la pollution présente dans l'eau. Les huiles sont toxiques pour ces bactéries.

Où les jeter ? Je verse les graisses liquides dans une bouteille plastique et je les amène en déchèterie où elles sont traitées spécifiquement. J'emballe les graisses solides dans un journal et je les jette dans ma poubelle.

Les produits chimiques ou toxiques - vernis, peinture, solvants, diluants, acides de batterie, encres, produits de jardinage, de bricolage ou de développement photo, médicaments ...



Si je les jette dans un évier ou dans les WC, que se passe-t-il ?

Ils peuvent intoxiquer les égouttiers et détériorer les canalisations. Dans l'usine de dépollution, ce sont des bactéries qui dégradent la pollution présente dans l'eau. Ces produits sont toxiques pour les bactéries.

Où les jeter ? Je les apporte en déchèterie où ils sont traités dans des filières adaptées. Je rapporte mes médicaments à la pharmacie.

Les objets solides - mégots, couche-culottes, serviettes hygiéniques, cotons-tiges, lames de rasoirs, litière pour chat, lingettes de nettoyage ...



Si je les jette dans un évier ou dans les WC, que se passe-t-il ?

Ils gênent l'écoulement des eaux, colmatent les collecteurs, bouchent et abîment les pompes de relèvement et ils doivent être retirés manuellement par les agents. En détériorant les pompes, ils sont à l'origine de pollution du milieu naturel ou de remontée d'eaux usées dans les habitations.

Où les jeter ? Je jette tous les déchets solides dans la poubelle.

2-

Je ne déverse rien dans les grilles d'eaux pluviales situées sur les voiries, chaussées, espaces publics, car elles ne sont pas raccordées à une usine de dépollution.

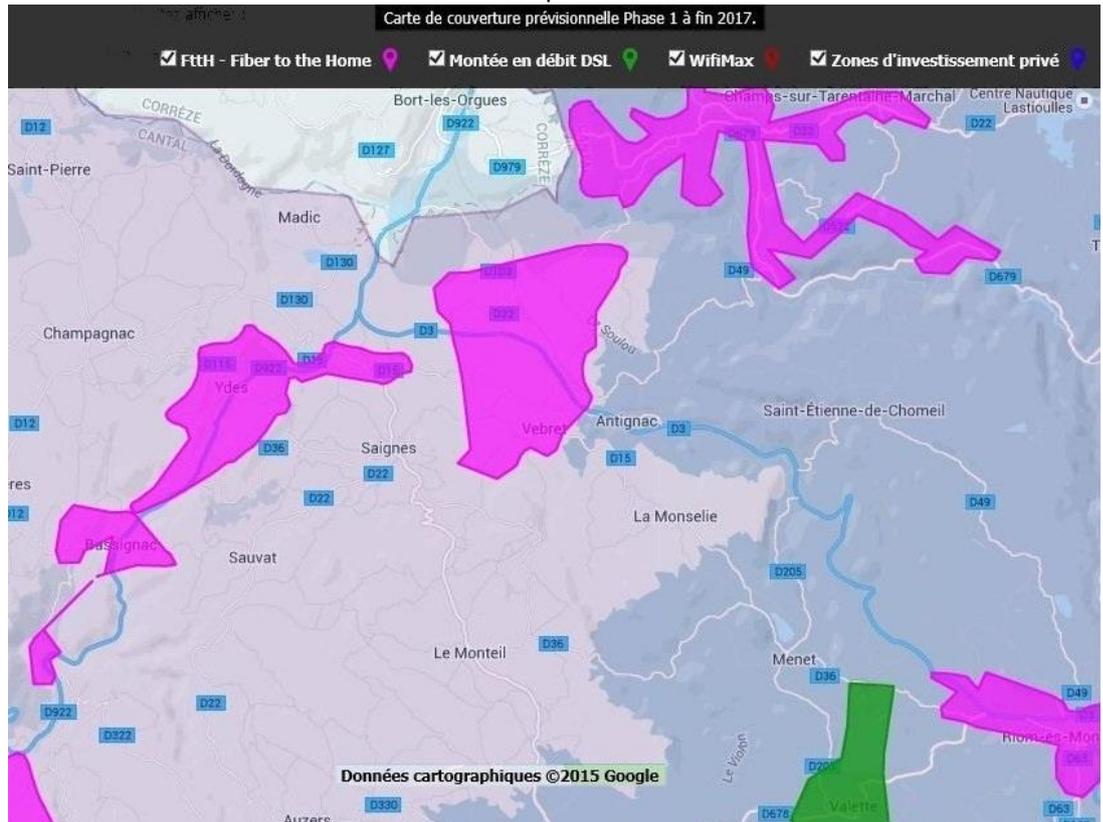
3-

Je respecte les préconisations des fabricants pour les produits d'entretien (lessive, lave-vaisselle, produits de nettoyage ...). J'évite d'utiliser les produits assouplissants, dangereux pour le milieu naturel et, souvent, superflus.

Déploiement de la fibre optique

Les routes de la commune ont été décidément très encombrées depuis le début de l'année.

Outre les travaux réalisés par l'entreprise RMCL dans le bourg et bientôt aux Essards, par l'entreprise BOS dans le bourg, par l'entreprise Eiffage aux Essards, la circulation a été perturbée par les travaux nécessaires au déploiement de la fibre optique dans notre commune. La route du pont de Lourseyre jusqu'à Cheyssac puis une partie de la D15 de Champassis au



pont de Couchal ont été en partie fermées à la circulation pour enterrer les câbles qui nous permettront de bénéficier d'une couverture très haut débit. La région Auvergne s'est en effet donnée comme objectif de parvenir à une couverture complète de la population auvergnate, et la commune de Vebret fera partie des premières communes reliées. Le site internet www.auvergnetreshautdebit.fr, mis en place par la région, indique d'ailleurs que la fibre sera déployée entre le 1er février et le 1er août 2016.

Comment reconnaître l'ambrosie ?

PAR SON ASPECT GÉNÉRAL :



- belle plante en forme de buisson qui peut atteindre 1 mètre de hauteur,
- feuillage vert franc très découpé,
- tige velue et veinée de rouge chez la plante adulte, très ramifiée dès la base.



PAR SES FEUILLES :



- très découpées et du même vert sur les deux faces,
- pas d'odeur forte quand on la froite entre les mains.

Confusions possibles :

Armoise commune : face inférieure de la feuille couleur gris argenté et odeur marquée quand on la froisse ;

Armoise annuelle : feuille très finement découpée et odeur forte quand on la froisse.

PAR SES FLEURS :



- fleurs nombreuses, verdâtres, en forme de coupelles renversées disposées sur de longs épis à l'extrémité des tiges.



L'ambrosie est une plante envahissante et dangereuse pour la santé. Vous l'avez reconnue : DÉTRUISEZ-LA !

Pour en savoir plus : www.ambrosie.info

Vous aimez les oiseaux, mais ATTENTION :

les oiseaux sèment !

ILS PEUVENT SEMER L'AMBROISIE

Les mélanges de graines pour oiseaux peuvent contenir des graines d'ambrosie, particulièrement les mélanges incluant des graines de tournesol.

Les oiseaux, en recherchant leurs graines préférées, dispersent les graines d'ambrosie, plus légères, autour des mangeoires.

Les semelles des souliers, ou les pattes d'animaux familiers peuvent transporter ces graines assez loin de leur point de chute.

Si elles trouvent un terrain favorable, ces graines germeront à partir des mois de mai-juin et même au cours des années suivantes.

AMBROISIE = ALLERGIE

L'ambrosie, au moment de la floraison (d'août à septembre) émet de très grandes quantités de pollen. Ce pollen, fortement allergénique, provoque rhumes, toux, conjonctivite, urticaire et même asthme chez les personnes sensibles.

VOUS DEVEZ SURVEILLER ET DÉTRUIRE L'AMBROISIE !

La lutte contre l'ambrosie est une affaire de sécurité publique : elle a été rendue obligatoire par des arrêtés préfectoraux dans plusieurs départements (voir sur internet à l'adresse : www.ambrosie.info/pages/regle2.htm). Vous trouverez au verso des informations pour apprendre à la reconnaître.

Si vous découvrez la présence d'ambrosie, vous devez la détruire impérativement.

Les graines d'ambrosie (à droite sur la photo ci-contre) sont d'une taille très inférieure à celle des graines de tournesol : un simple tamisage peut les éliminer.

Avant de donner des graines aux oiseaux, tamisez-les !*

* La production de semences, très réglementée, impose un nettoyage rigoureux et l'élimination des graines des espèces autres que celles destinées au semis. Une telle réglementation n'existe pas pour les graines pour oiseaux. C'est pourquoi il est recommandé de tamiser ces graines avant de les distribuer : un passage au tamis à maille de 3 mm permet d'éliminer efficacement les graines d'ambrosie.

"Un fruit pour la récré"

La Mairie de Vebret a souhaité inscrire l'école au programme "Un fruit pour la récré" dans l'objectif de changer les habitudes alimentaires des enfants. Depuis le mois de Janvier et tous les lundis, tous les enfants peuvent manger un fruit ou un légume frais biologique à l'heure du goûter. Avec cette distribution, trois accompagnements pédagogiques ont été réalisés dans le trimestre, afin de sensibiliser les enfants à l'éducation alimentaire, sensorielle et botanique.



Un fruit pour la récré" animée par Evelyne Laurent



Un potager a été mis en place par les enfants avec l'aide des bénévoles pour les semis et l'animatrice pour les plantations. Une action pédagogique a été réalisée pour la mise en place d'un composteur fourni par la CCSA (Communauté Communes Sumène Artense). Il est alimenté par les épluchures des fruits et légumes. Le programme 'Un fruit pour la récré' est financé à hauteur de 76% par l'Europe. Nous reconduirons l'opération pour l'année scolaire 2015/2016 à raison de deux jours par semaine. Un programme ludique autour de l'alimentation sera proposé aux enfants pendant les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).



*Activité "Jardinage"
animée par
Christiane Albentosa
et
Blandine Lacombe*



Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) pour l'année scolaire 2014/2015 ont été proposées aux enfants dans divers domaines tels que la lecture, l'activité manuelle, la cuisine, la chorale, le yoga animés par nos précieux bénévoles ainsi que le sport, la lavage émaillé, l'éveil musical, l'éducation à l'environnement et le bien-être, encadrés par des animateurs. Les NAP pour l'année 2015/2016 seront les jeudis et vendredis de 15h à 16h30.



Activité "Emaux sur lave" par Rose Desmaisons



Nous remercions les bénévoles, Mesdames Christiane Albentosa, Blandine Lacombe, Martine Lefèvre, Odile Montois, Claudette Moureu, Audrey Teyssandier-Rataille pour leur assiduité et leur dévouement.



Activité "Lecture" animée par Mme Lefèvre



Activité "Lecture" par Mme Moureu

Un PEDT (Projet Educatif Du Territoire) est en cours d'élaboration avec les communes de Saignes, Champs-sur-Tarentaine et Sauvat afin d'avoir un projet éducatif pendant le temps périscolaire et extrascolaire (petites et grandes vacances)

Bonnes Vacances à tous.

Valérie Juillard

Les sorties scolaires de fin d'année.

La classe maternelle s'est rendue à Ydes pour une projection au cinéma suivi d'une visite de la médiathèque. Les photographies du projet "Jaune Orange" ont été vues le long de la piste cyclable.

Les enfants ont pique-niqué puis se sont dirigés vers l'aire de jeux en attendant le bus. Une petite randonnée partant du tunnel situé au niveau de Vendes jusqu'à l'entrée de Lagnac a été accomplie par tous sans aucun soucis. La journée s'est finie par une rapide visite du musée des papillons à Ydes-Bourg.

Les classes de l'élémentaire sont parties à 8 heures pour se rendre tout d'abord à la Ferme Bellonte située à St-Nectaire et découvrir la fabrication de ce fromage. Ils ont également visité sur le site les habitats troglodytes des Mystères de Farges. Par la suite, les enfants se sont rendus au château de Murol où ils ont d'abord pique-niqué avant d'entreprendre une visite guidée et animée de près de deux heures.

Travaux au village des Essards.

Au mois de juin, les habitants des Essards ont vu l'arrivée d'engins de voirie. Comme cela était prévu, nous avons attendu les beaux jours pour lancer les travaux d'embellissement du village.

Dominique Chavinier a été choisi pour suivre l'avancée du chantier.



Les travaux à réaliser sont nombreux :

- enfouissement des lignes électriques, d'éclairage public et de télécommunication.
- réfection de la route d'accès depuis la départementale.
- réfection des routes du village en enrobé.
- sécurisation et mise en valeurs d'un bac et d'un puits.
- installation de nouveaux lampadaires plus économiques, d'un banc à côté du four et d'un panneau à l'entrée du village.



Plus qu'une réfection de chaussée, nous nous sommes fixé comme objectif de mettre en valeurs l'un des plus beaux villages de Vebret et d'y créer un véritable espace de rencontre pour les habitants et les visiteurs. Les travaux devraient être terminés fin juillet.

Réseau d'assainissement, fin de la première tranche, début de la seconde...

La première tranche de mise en séparatif des réseaux s'est terminée fin juin par le regoudronnage des rues du bourg.

Les travaux se sont déroulés pendant plus de six mois et ont permis :

- la création d'un nouveau réseau collectif pour l'eau usée
- la transformation de l'ancien réseau en réseau d'eau pluviale
- la mise en place des gaines qui permettront l'enfouissement des réseaux d'électricité basse tension, d'éclairage public et de télécommunication.
- la pose des compteurs d'eau en limite de propriété par le syndicat des eaux du SIDRE



Le professionnalisme des employés de l'entreprise BOS a permis la réalisation de ce chantier dans d'excellentes conditions. Leur amabilité a atténué au maximum les nuisances, en particulier pour les travaux réalisés en domaine privé.

Les travaux du bourg étant maintenant totalement terminés, le choix a été fait de regoudronner la route temporairement jusqu'aux travaux d'aménagement qui devrait débuter courant 2016.

La deuxième tranche a débuté début juillet par la création du poste de refoulement situé en face de l'ancienne école de Couchal et son raccordement au réseau du bourg aux abords de l'église. Ce chantier entraîne la fermeture d'une partie de la RD15 pendant quatre semaines, jusqu'à fin juillet



A compter de septembre et jusqu'à la fin de l'année, les habitants de Couchal verront l'arrivée des engins de chantier pour permettre la réalisation de cette deuxième et dernière tranche.

La vie qui passe

DÉMOGRAPHIE

Décès

Madame Baduel née Chabaud Françoise - Prunet - décédée le 01 mars 2015

Monsieur Picarle Jean Claude - Cheyssac - décédé le 13 mars 2015

Madame Pomarat née Ulmet Marie Lucie - Couchal - décédée le 22 mars 2015

Madame Riégel née Ham Lucette décédée le 01 mai 2015

Madame Pommier née Roche Solange - Les Lempradets - décédée le 15 mai 2015

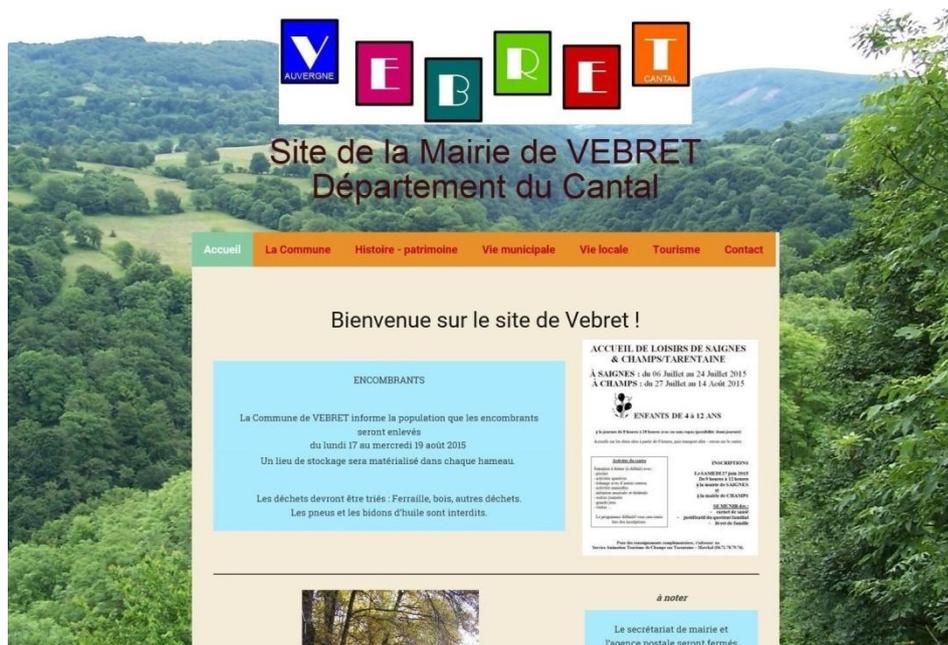
Naissances

Raphaël MAGNE le 19 février 2015 à Ussel (19) fils de Monsieur MAGNE Cyril et Madame POIGNEAU Mylène à Courtilles.

Sarah BORQUEZ le 13 mai 2015 à Ussel (19) fille de Monsieur BORQUEZ Fidel et de Madame SABATIER Virginie à La Gare.

NOUVEAUX ARRIVANTS

- au Bourg Monsieur CAQUINEAU Camille
- au Bourg Madame ECHAVIDRE Stéphanie et Monsieur LAFEUILLE Elie
- au Bourg Monsieur ECHAVIDRE Jérôme et Madame SERRE Rachel et leur fille
- à Prunet Monsieur ULMET Mathieu et sa compagne



Site de la commune

Depuis février 2015, la mairie a un nouveau site internet avec une adresse plus simple à retenir : www.vebret.fr. Les accès aux différentes pages se font par les 7 menus situés en haut de page :

Accueil - La Commune - Histoire/patrimoine - Vie municipale - Vie locale - Tourisme - Contact

Certains se déroulent en sous-menus :

- Vie municipale
 - La Mairie
 - Elections
 - Elections en 2012
 - Elections en 2008
 - Elections en 2001
 - Elections en 1989
 - Equipe municipale
 - Municipalités précédentes
 - Le Personnel
 - Téléchargements
 - Réunions CM
 - Bulletin municipal
 - Démarches
 - Assainissement

- Vie locale
 - Agenda
 - Associations
 - ACCA
 - Anciens Combattants
 - Club des Aînés Les Diables Bleus
 - Ass. Parents d'élèves
 - CavalCantal
 - Les Bruyères
 - Comité d'Animation et de loisirs
 - ESVY
 - GymArtense
 - Les Amis du Pont
 - Entreprises
 - Agriculture
 - Artisanat & commerces
 - Autres entreprises
 - CCSA
 - Déchetterie-System

- Tourisme
 - Attraits touristiques
 - Complexe municipal
 - Hébergement
 - Offices de Tourisme

Ce site se veut être la représentation de la vie de la commune. Merci à toutes les personnes possédant des informations (particulièrement les responsables des associations) de bien vouloir les transmettre à la mairie ou aux adresses sitemairie.vebret@orange.fr et mairie@vebret.fr pour compléter les rubriques (ou en créer de nouvelles).

Les réunions du Conseil municipal

Désormais, le bulletin présente un condensé des conseils municipaux. Le compte-rendu intégral de chaque réunion est consultable en Mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse :

<http://www.vebret.fr/vie-municipale/reunions-cm/>

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2015 (à 19 h)

Président : MEUNIER Fabrice – Secrétaire de séance: Dominique CHAVINIER – Séance levée à 00h10

Tous présents. Toutes les décisions (sauf indication) ont été prises à l'unanimité.

Compte administratif 2014 - Assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		28 114.09		18 275.47		46 389.56
Opérations exercice	41 112.34	24 016.80	7 746.43	13 548.60	48 858.77	37 565.40
Total	41 112.34	52 130.89	7 746.43	31 824.07	48 858.77	83 954.96
Résultat de clôture		11 018.55		24 077.64		35 096.19
Restes à réaliser	491 279.84	343 906.16			491 279.84	343 906.16
Total cumulé	491 279.84	354 924.71		24 077.64	491 279.84	379 002.35
Résultat définitif	136 355.13			24 077.64	112 277.49	

Compte administratif 2014 - Commune

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	61 656.77			347 234.92	61 656.77	347 234.92
Opérations exercice	85 849.84	180 571.58	289 272.48	544 506.80	375 122.32	725 078.38
Total	147 506.61	180 571.58	289 272.48	891 741.72	436 779.09	1 072 313.30
Résultat de clôture		33 064.97		602 469.24		635 534.21
Restes à réaliser	38 622.74				38 622.74	
Total cumulé	38 622.74	33 064.97		602 469.24	38 622.74	635 534.21
Résultat définitif	5 557.77			602 469.24		596 911.47

FEC 2015 - Aménagement du lotissement dans le bourg

Refaire le réseau de voirie et réaliser un paysage urbain ; coût : 165 698 € HT.

Assainissement : La commission d'appel d'offres et des travaux du 29 septembre 2014 a, pour un montant de **202 145.20 € HT**, attribué le lot n°1 à l'Entreprise RMCL.

Site internet de la mairie. L'adresse du nouveau site hébergé par Jimdo avec 5 Go de stockage est www.vebret.fr avec un abonnement pour deux ans de 110€

Travaux de voiries Les Essards Devis de **40 430,00 € HT** de l'entreprise RMCL pour la réfection de la voirie aux Essards. **10 POUR, 1 ABSENTION (Alain Couderc)**

EP Suite AMT BT Les Essards Versement d'un fonds de concours de 50 % du montant HT de l'opération, soit 7 090.76 € pour des travaux réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal.

LOIR ILLUMINATION Règlement de la facture, en section d'investissement, d'un montant de 356.50 € de l'Entreprise LOIR pour l'acquisition de guirlandes.

Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement : Sandrine LIADOUZE, secrétaire de mairie est chargée de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

QUESTIONS DIVERSES

Le comité de pilotage du dossier aménagement du bourg va déterminer un cahier des charges pour la recherche du Maître d'Œuvre.

Organisation des élections des 22 et 29 mars 2015.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mars 2015 (à 19 h)

Président : MEUNIER Fabrice – Secrétaire de séance: Annie JOUVE – Séance levée à 23h30
Tous présents. Toutes les décisions (sauf indication) ont été prises à l'unanimité.

Présentation et vote du budget primitif 2015 – Commune :

Section d'investissements Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à **821 394.21 €**

Principaux programmes d'investissements :

- Aménagement du bourg : 483 000.00 €	- Voirie Les Essards : 62 240.06 €
- Travaux église bénitier : 4 000.00 €	- Acquisition immobilière : 30 000.00 €
- Acquisition véhicule utilitaire : 6 000.00 €	- Avance assainissement : 142 851.11 €
- Acquisition Mobilier Matériel : 6 000.00 €	- Dépenses imprévues : 3 203.04 €
- Bâtiments communaux : 15 000.00 €	- Emprunt : 57 100.00 € (Capital – Emprunts)
- Réseau Bois : 12 000.00 €	

Le total des dépenses d'investissement pour 2015 (hors avance assainissement) est de **678 543.10 €**.
Les dépenses non réalisées de 2014 reportées sur le budget 2015 s'élèvent à **38 622.74 €**

Recettes d'investissement :

- Emprunts et cautions : 2 000.00 €	- FCTVA : remboursement TVA 2014 : 3 978.00 €
- Subvention Les Essards : 5 000.00 €	- Virement de la section de fonctionnement : 768 315.47 €
- Subvention VPI École : 1 600.00 €	- Excédent de fonctionnement capitalisé : 5 557.77 €
- Amortissements provisions : 1771.00 €	- Solde d'exécution reporté : 33 064.97 €
- Produits des cessions d'immobilisations : 107.00 €	

Les recettes non réalisées de 2014 reportées sur le budget 2015 s'élèvent à **0.00 €**

Section de fonctionnement : équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à **1 099 793.47 €**.

Principaux postes de dépenses

- Charges à caractère général : eau, électricité, combustibles, fêtes et cérémonies, assurances, entretien et fournitures voirie, bâtiments, frais de télécommunications et d'affranchissements : **106 500.00 €**

- Charges de personnel : salaires, cotisations patronales URSSAF, caisses de retraites, accident du travail, Assedic : **130 600.00 €**.

- Atténuations de produits : **4 278.00€**

- Autres charges de gestion courante : indemnités fonctions maires et adjoints, service incendie, subventions : **59 429.00 €**.

- Charges financières : intérêts d'emprunt : **8 700.00 €**.

- Charges exceptionnelles : **200.00 €**

- Amortissements Provisions : **1 771.00 €**

- Dépenses imprévues : réserve **20 000.00 €**

- Virement à la section d'investissement : **768 315.47 €**

Principaux postes de recettes :

- Produits des services et ventes divers : redevance camping, cantine scolaire, concessions cimetièrre, remboursement gestion agence postale, bascule Verchalles : **30 150.00 €**

- Impôts et taxes : contributions directes : **266 419.00 €**

- Dotations et participations : dotation forfaitaire, de solidarité, compensation taxes d'habitation, taxes foncières : **185 313.00 €**

- Autres produits de gestion courante : revenus des immeubles, location de la salle polyvalente et des gîtes : **21 000.00 €**

- Excédent de fonctionnement 2014 reporté : **596 911.47 €**

Présentation et vote du budget primitif 2015 – Assainissement :

Section d'exploitation

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **12 671.00 €**

Dépenses

- Fournitures non stockables (eau, énergie) : 50.00 €

- Personnels extérieurs au service : 1 000.00 €

- Reversement des taxes aux agences de l'eau : 2 600.00 €

- Virement à la section d'investissement : 4 508.00 €

- Amortissement réseaux : 4513.00 €

Recettes

Résultat reporté : 0 €

Redevances assainissement : 10 000.00 €

Opération d'ordre transfert entre section : 171.00 €

Redevance modernisation des réseaux : 2 500.00 €

Section d'investissement

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à **1 003 101.27 €**

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	
Installation, matériel et outillage tech. : 511 650.43 €	- Excédent reporté : 11 018.55 €	- Dotations : 6 724.00 €
Opération d'ordre transfert entre section : 171.00 €	- Subvention : 339 131.01 €	- Réserves : 24 077.64 €
Reste à réaliser : 491 279.84 €	- Autres dettes : 242 851.11 €	- Virement de la section d'exploitation : 4 508.00 €
	- Immobilisations en cours : 26 371.80 €	- Amortissement réseau : 4 513.00 €
		- Reste à réaliser : 343 906.16 €

Vote des taux de la fiscalité 2015

Maintien des taux de contributions directes soit : 17.31 % pour la taxe d'habitation, 12.47 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 99.08 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties, 22.45 % pour la cotisation foncière des entreprises. Les taux des différentes taxes n'ont subi aucune augmentation.

Vote des subventions aux associations 2015 : Dominique CHAVINIER, Alexandre FORESTIER et Jérôme PICARD proposent les différentes subventions attribuées aux associations pour **un montant total de 10 000.00 €**.

Achat d'un coupe haie de 1426.80 € TTC en section d'investissement à SARL RISPAL et Fils.

Demande de prise en charge pour faciliter le travail de l'agent communal adressée à la cellule d'adaptation à l'emploi du Centre de gestion du Cantal financement.

Licence IV : point reporté.

Travaux connexes Les Essards. Réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal, le montant approximatif des travaux est de **7 062.30 € TTC**.

Désaffectation et déclassement d'une partie du chemin rural n°19, situé à Courtilles, section ZM de 1a 07ca.

Certificat d'urbanisme La Besseyre : avis favorable à la demande de certificat d'urbanisme déposé le 03 décembre 2014 sur la parcelle ZE n°5 à La Besseyre et demande de dérogation auprès de la Commission Départementale de Consommations des Espaces Agricoles.

Maîtrise d'œuvre Plan d'Aménagement du Bourg : lancement de la consultation d'un maître d'œuvre pour le projet d'aménagement du bourg. **10 POUR, 1 CONTRE (Alexandre Forestier)**.

Assainissement 2ème tranche : Points sur les travaux restants à réaliser en 1ère tranche d'assainissement.

Lancement de l'appel d'offre pour la deuxième tranche des travaux au bourg, à Couchal et à Cheyssac.

Questions diverses : PEDT (Projet Éducatif Territorial) : M. le Maire et Valérie Juillard ont assisté à des réunions pour la rédaction d'un PEDT commun avec les écoles de Champs et de Saignes.

CAUE Renouveau de l'adhésion de la commune au CAUE.

Information préalable à la procédure de Courtilles : prochain lancement de la procédure d'acquisition de bien vacant et sans maître.

Élection : P. DAUPHIN, président du bureau de vote présente le déroulement des élections des 22 et 29 mars.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 avril 2015 (à 20 h)

Président : MEUNIER Fabrice – Secrétaire de séance: Jérôme PICARD – Séance levée à 23h50

Excusés : Monsieur Dominique CHAVINIER, procuration à Monsieur Philippe DAUPHIN.

Toutes les décisions (sauf indication) ont été prises à l'unanimité.

Les indemnités de conseil 2014 allouées aux comptables du Trésor n'ont pas été accordées.

Achat petit équipement école : un poste radio portatif port usb pour un montant d'environ 100 € HT, et deux sacoches de rangement pour ordinateurs portables pour un montant d'environ 60 € HT.

Attribution contrôle des réseaux IVC MACHEIX 1ère tranche

L'entreprise IVC MACHEIX, désignée le 29 septembre 2014 par la commission d'appel d'offre, est chargée du contrôle des réseaux 1ère tranche pour un montant de 7 735.00 € HT.

Avenant n°4 - MO Assainissement: Validation **10 POUR, 1 CONTRE (Alexandre Forestier)**, d'un avenant de la société Impact Conseil, Maître d'œuvre, de 14 263.00 € HT concernant les travaux de réhabilitation et de mise en séparatif des effluents de Couchal et du bourg. (Le montant total du marché arrive ainsi à 49 372.50 € HT.)

Renouvellement des équipements section sportive - collège de Ydes : pas de subvention.

Subventions associations : Pas de subvention pour le *Syndicat des exploitants agricoles du Canton de Saignes*, **10 CONTRE, 1 ABSTENTION (Philippe Dauphin)**.

Pas de subvention pour l'association *Danse Attitude* ni pour l'association *Petit à Petit*.

Assainissement - Attribution 2ème tranche: La commission d'appel d'offre réunie le mardi 7 avril 2015 a désigné l'Entreprise BOS pour un montant de 408 626.50 € HT. Validation et autorisation de débiter les travaux.

DM 2015 - Dotations : réajustements des comptes:

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	1052.00	
7411	Dotation forfaitaire		-632.00
74121	Dotation de solidarité rurale		1684.00
TOTAL :		1052.00	1052.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		1052.00	1052.00

Epareuse 2015 : validation du devis de Monsieur QUEUILLE Serge.

Emprunt Assainissement : souscription à un emprunt de 100 000.00 euros pour la réalisation des travaux d'assainissement 2ème tranche.

Questions diverses

DETR 2015 : La commune bénéficie de 30 % de DETR pour la deuxième tranche des travaux d'assainissement du bourg, de Couchal et de Cheyssac.

Choix des futurs lampadaires pour les villages. Le Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal ne remplacera plus les ampoules des anciens lampadaires qui devront être changés.

Décision d'achat, pour cette année, de 20 lampadaires SQUALO au Sodium de couleur gris anthracite.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2015 (à 20 h)

Président : MEUNIER Fabrice – Secrétaire de séance: Bernadette SEINCE – Séance levée à 23h30

Présents : Fabrice MEUNIER, Philippe DAUPHIN, Valérie JUILLARD, Huguette TOURAILLE, Alain COUDERC, Alexandre FORESTIER, René GERVAIS, Bernadette SEINCE, Dominique CHAVINIER

Excusés : Annie JOUVE (procuration à Bernadette SEINCE) et Jérôme PICARD (procuration à Fabrice MEUNIER).

Plan d'aménagement du bourg, choix du Maître d'œuvre : Groupement Maddin - Weyland - ADC pour un montant de 37 000 € HT.

Avenant n°1 - Assainissement - 1ère tranche: avenant de la SARL BOS, concernant les travaux d'assainissement du bourg et de Cheyssac pour un montant de 16 498.62 € HT. (Montant total du marché : 179 075.90 € HT).

Emploi CAE : recrutement d'un CAE pour les fonctions d'agent d'entretien polyvalent communal à temps partiel, 24 heures/semaine pour une durée de 6 mois à compter du 15 juin 2015.

Camping - Aire Naturelle : validation d'un nouveau cahier de prescriptions de sécurité.

Station d'épuration Cheyssac : devis de M. Marchand Luc d'un montant de 2372.00 € HT pour des travaux d'électricité au tableau électrique hors d'usage de la station de Cheyssac.

Renouvellement des Lampes à vapeur de mercure TR1 par le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal. Le montant total de l'opération s'élève à la moitié de 8 365.30 € H.T.

Association mémoire de Haute Auvergne : commande d'un ouvrage au prix de 30.00 €. de Madame DAVID Yveline, correspondante de la Montagne, qui édite un livre (avec un article sur la commune de Vebret) reprenant les chroniques publiées dans l'édition dominicale de la Montagne.

Bénitier de l'Église : devis de 3380.20 € HT de l'Entreprise GOUZE à Murat spécialisée et agréée par l'ABF pour la restauration bénitier de l'Église.

Achat d'un véhicule : en remplacement du véhicule de la commune, achat d'un Citroën NEMO diesel de 2009 avec 95851 Km de couleur jaune pour un montant de 3333.33 € HT. - **10 POUR et 1 ABSENTION (Alain Couderc).**

Questions diverses : lecture de la réponse de M. le Préfet à une lettre du Maire protestant contre la fermeture du service d'urbanisme de la DDT de Mauriac.

Le prochain bulletin municipal sera édité la semaine du 6 juillet et rappel à chacun de préparer les articles.

LA VIE DES ASSOCIATIONS



CLUB LES BRUYÈRES DE VEBRET

Ses festivités 1er trimestre 2015

- * Jeudi 8 Janvier : partage de la Galettes des rois
- * Vendredi 23 Janvier : Assemblée Générale suivie d'un repas à Sauvat avec de nouveaux adhérents Avec au menu un bon chou farci apprécié par tous.
- * Vendredi 13 Février: concours de belote
- * Dimanche 8 mars : un bal avec une très bonne ambiance et de nombreux danseurs.
- * Mercredi 25 Mars : sortie d'une journée à Coltines avec le musée de l'agriculture, un repas au restaurant les Fontilles, suivie d'une visite à l'espace Avèze à Riom es Montagnes.
- * Vendredi 3 Avril : concours de belote
- * Mardi 12 mai : sortie d'une journée à Toulouse visite de l'airbus A 380 et découverte de la ville rose
- * Dimanche 7 Juin : bal avec Gaieté Musette
- * Jeudi 18 Juin : sortie à St Alyre, repas grenouilles et visite de la chocolaterie à Brion.

La Présidente : Mme Ludwiczak Simone

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE VEBRET

Les anciens combattants et la municipalité ont célébré ensemble la commémoration qui a mis fin aux combats de la seconde guerre.

Les messages et l'Appel des morts ont été lus sous les parapluies.

Bonne participation malgré le mauvais temps, suivie du verre de l'Amitié offert par la mairie qui a clôturé la cérémonie.

La semaine suivante, les dirigeants ont rendu visite à leurs malades.

Le président : M. Malbec.

LES AMIS DU PONT DE COUCHAL

L'association les amis du Pont de Couchal a organisé sa journée détente le samedi 2 mai 2015, au programme : vente de pains, de tartes et de tripes cuits au Four de Couchal.

Dans l'après-midi une douzaine d'équipes a participé au concours de pétanque malgré le mauvais temps. La journée a été clôturée par un repas qui a rassemblé plus de 70 personnes.

Une autre journée détente sera programmée en septembre 2015.

COMITÉ D'ANIMATIONS ET DE LOISIRS DE VEBRET

Le samedi 09 mai 2015, nous avons organisé un repas dansant avec Laure Forestier qui a eu un bon succès car, malgré les manifestations nombreuses des alentours, nous avons eu 100 réservations.

Le vendredi 10 avril avait eu lieu une soirée avec OBSESSION qui a regroupé plein de jeunes.

Le samedi 07 février avait eu lieu un concours de belote.

La manifestation à venir est la plus importante pour le Comité d'animations, c'est la **FETE PATRONALE**. Son programme est :

SAMEDI 08 AOÛT

8 h 00 : vide grenier et vente de pains, tartes, pizzas et tripes.

14 h 00 : Concours de pétanque

16 h 30 : Massacres de toupines pour les enfants

20 h 00 : Repas dansant avec l'orchestre MELODY'S

DIMANCHE 09 AOÛT :

11 h 00 : Jeux pour enfants

11 h 00 : Messe et dépôt de gerbe

12 h00 : Apéritif offert par la municipalité

15 h00 : Spectacle équestre par la compagnie Impulsion

18 h 00 : Marché de pays

22 h 30 Retraite aux flambeaux

23 h 00 : Feu d'artifice suivi d'un bal musette avec Jean-Paul LENIAUD.

Pendant toute la fête, attractions foraines pour petits et grands.

A l'occasion de la fête, toutes les personnes qui voudraient nous aider sont les bienvenues dans notre équipe car nous ne sommes pas très nombreuses

La présidente : Annick Poigneau

Alain Serre: un bénévole apprécié



Alain Serre a pendant des années, œuvré en tant que bénévole dans la plupart des associations de son village, donnant de son temps et apportant ses compétences. Il a souhaité prendre du recul et s'occuper enfin de lui-même et de son entourage, une aspiration très légitime ! Aussi, Mme Poigneau présidente du comité de Vebret et ses collègues ne voulaient pas laisser partir leur ami sans lui témoigner leur reconnaissance et une petite réception était organisée en son honneur par le comité d'animation et de loisirs de Vebret en la présence de ses amis, de sa famille, des membres du comité actuel et d'anciens membres, de Monsieur le Maire et son premier adjoint. Le comité et sa présidente lui ont remis le trophée et le diplôme du "grand bénévole" pour ces 32 ans de bénévolat au sein de la commune de Vebret, rappelant qu'Alain Serre (dit Julio) avait toujours été un membre très actif de la vie associative de la commune de Vebret. Cette soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

ASSOCIATION DES DIABLES BLEUS SUMENE-ARTENSE



Président Maurice LEMMET

L'Amicale des diables Bleus Sumène Artense, organise sa **journée détente le vendredi 07 Août 2015.**

Cette journée a pour objectif de resserrer les liens d'amitiés.

Au programme : Vide Grenier, pains et tartes cuits au four du village,
Repas champêtre (aligot saucisses seront proposés).

GYM'ARTENSE

Excellente année sportive pour GYM'ARTENSE

GYM'ARTENSE clôture une excellente année sportive. L'engouement suscité par la mise en place d'un cours supplémentaire sur la commune de Vebret, permet de nouveau à notre association d'avoir un regard positif sur l'avenir.

Fort de cet enthousiasme, GYM'ARTENSE continuera de proposer plusieurs séances par semaine pour l'année 2015-2016:

- **Lundi 20h30 – 21h30 : Salle des fêtes à Champs**
- **Mardi 20h30 – 21h30 : Salle des fêtes à Vebret**
- **Jeudi 20h30 – 21h30 : Salle des fêtes à Champs**

Durant ces séances, les animateurs proposent du renforcement musculaire, du cardio, du stretching, du step ou encore des abdos-fessiers avec différents matériels tels que les bâtons, les élastibands, les poids lestés ...

Nous espérons vous revoir nombreux et nombreuses dès la rentrée de septembre pour encore partager des moments sportifs lors de nos séances et des moments de convivialité lors de nos sorties.

En effet, les adhérentes ont pu dans un premier temps se retrouver au mois d'octobre lors d'un repas animé par MANU'SON puis participer, fin mai, à une après-midi thalasso au centre Caleden de Chaudes-Aigues.

L'association remercie toutes celles et ceux qui lui permettent de continuer : les mairies, les adhérentes et un grand merci à Guy qui repart dans le sud !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Stéphanie Moreno au 06.58.25.01.00

ASSOCIATION CAVAL'CANTAL

RANDONNEE DU 12 AVRIL 2015 AU MONTEIL



Le 12 avril 2015, Caval'Cantal a organisé sa première randonnée équestre de la saison. Celle-ci a rassemblé 17 cavaliers qui ont rejoint le circuit le matin en deux groupes distincts, chacun venant de différentes communes. Arrivés au point de rendez-vous fixé, ils se sont retrouvés à Ribes où ils ont parcouru ensemble les derniers kilomètres les séparant du pont de restauration au Monteil, au pied de l'église dans la salle communale, qui avait été pour l'occasion, mise à leur disposition par la municipalité. Après une petite collation, le groupe a repris les chemins

champêtres et profité d'un temps très ensoleillé, guidé par Laurence, une cavalière du Monteil. Le parcours proposé a enchanté l'ensemble des participants pour la beauté du site et l'ambiance très conviviale. La randonnée a pris fin vers 18 heures.

FETE AUTOUR DU CHEVAL A SAIGNES LES 15 et 16 MAI 2015

Les 15 et 16 mai 2015, Caval'Cantal a pris ses quartiers à Saignes pour la deuxième édition de la fête autour du thème du cheval, organisée en partenariat avec le domaine de Blaye, le comité des fêtes, l'office du tourisme de Sumène Artense, la communauté de communes de SA et avec le soutien du conseil général, du Crédit Agricole, de l'espace Avèze et de Valcastel.

La journée de vendredi était consacrée à un concours de chevaux de trait, dans la catégorie modèle et allures. Un jury venu tout spécialement pour

l'occasion a permis de départager les éleveurs venus présenter des pouliches de 1 à 3 ans et des juments suitées. Un repas était offert à tous les éleveurs à l'issue. Parallèlement, quelques cavaliers s'étaient rassemblés pour une randonnée autour du site.

La journée de samedi a vu défiler la traditionnelle parade équestre costumée dans le centre ville de Saignes au milieu d'un vide-grenier. Plus de 30 cavaliers ont ainsi évolué dans la cité, arborant fièrement leur appartenance au monde équestre. L'après-midi, des amateurs et des professionnels se sont succédés pour proposer aux spectateurs des animations pour satisfaire petits et grands : des balades à poney, à dos d'ânes, en calèche ou en charrette ont ainsi permis aux promeneurs de profiter de cette journée ensoleillée.



Vers 14 heures, Gauloise Attitude a présenté ses chevaux islandais avec leur allure particulière, Gaëlle CACAUD a fait son show avec son poney UTAH, alternant dressage et cabré, et enfin David Sauvat du White Mill Ranch nous a fait une démonstration de shooting.

A l'issue de la journée, il a également permis à l'ensemble des cavaliers présents de s'essayer à des épreuves de barrel racing. Le tout orchestré de main de maître par notre animateur Franck qui n'a pas hésité à aller à la rencontre des cavaliers pour la présentation des races de chevaux.

L'association a reçu le soutien de nombreux artisans et commerçants de la région pour sa traditionnelle tombola ainsi que celui des différentes communes avoisinantes pour le prêt de matériel. Durant ces deux jours, la fête a battu son plein et cavaliers et spectateurs sont repartis pleinement satisfaits grâce à l'action bénévole de nombreuses personnes. "

TEAM SPORT

En partenariat avec le domaine de Blaye, Caval'Cantal propose également aux cavaliers qui le souhaitent, de découvrir la compétition, notamment à travers l'endurance équestre.

L'endurance est une course de fond pratiquée à cheval et en pleine nature, dans laquelle le but est de parcourir une longue distance : de 20 km à 160 km en une journée ou deux. Cette course chronométrée doit être réalisée le plus rapidement possible tout en conservant une monture en parfait état de santé. Des contrôles vétérinaires obligatoires sont effectués de façon régulière tout au long du parcours.

Ils garantissent la bonne santé du cheval car en cas de doute (épuisement, boiterie, déshydratation...) celui-ci est disqualifié. Tout au long de l'épreuve, l'effort de l'animal doit donc être maîtrisé. La pratique de la discipline est abordable par tout cavalier et tous types de chevaux, mais pour concourir en endurance à partir d'un certain niveau, il est préférable de choisir une monture au type adaptée à la discipline, et de s'équiper d'un matériel spécifique.



PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES POUR 2015

Dimanche 12 juillet 2015 : Equiterra à Bort-les-Orgues. Randonnée entièrement balisée sur un parcours de 27 kms avec vue sur le château de Val.

Dimanche 26 juillet 2015 : jeu de piste à Saint-Pierre, mêlant patrimoine culturel, sport équestre et quizz.

Samedi 15 et dimanche 16 août 2015 : rassemblement des cavaliers du club à Sauvat et repas du soir ouvert à tous les adhérents pratiquants ou non.

Dimanche 20 septembre : Jeux équestres à Vebret.

Samedi 24 et dimanche 25 octobre 2015 : Participation à la randonnée organisée par Accès Libre à Lanobre.

Dimanche 6 décembre 2015 : Téléthon

ENTENTE SPORTIVE VEBRET-YDES (E.S.V.Y.)

Fragilisée par d'importants départs en fin de saison dernière, l'équipe une de l'ESVY n'a pas réussi à se maintenir à l'issue de cette année en terminant 10^{ème} de sa poule d'excellence et descend en promotion. L'équipe 2 a subi le même sort en finissant 7^{ème} sur 8. Elle est rétrogradée en 3^{ème} division. L'équipe 3 qui joue pour le plaisir, finit dernière. Pour 2015/2016, le club voit de nouveau partir des joueurs cadres sous d'autres cieux mais enregistre tout de même plusieurs arrivées.



A l'heure actuelle, on ignore si une équipe 3 va pouvoir être engagée, tout dépendra des effectifs. Quelques dirigeants ont émis le souhait d'arrêter aussi il s'avère nécessaire de rebâtir une équipe et de mieux redéfinir les rôles, toute personne sera la bienvenue. Une page se tourne pour l'ESVY et le club devra s'armer de courage pour inverser la tendance, chacun en est bien conscient. Une entière confiance a été donnée à son entraîneur en place : Camille LEYMONIE dont ce sera la deuxième saison. Il a présenté un beau projet qui espérons portera ses fruits.

Merci aux municipalités, aux dirigeants, aux responsables de l'équipe 2 et 3, aux 2 arbitres, aux fidèles supporters et précieux sponsors de contribuer à la vie du club.

Nous continuerons à organiser des festivités contribuant à animer la vie de nos deux communes, le tout toujours dans une atmosphère conviviale.

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE VEBRET

Compte rendu des manifestations et activités de l'APE:

- Samedi 13 Décembre Tombola de Noël
- Vendredi 19 Décembre Gouter de Noël
- Dimanche 12 Avril Quine des écoles
- Vendredi 3 Juillet : Kermesse (jeux pour les enfants et spectacle autour du cirque)

La Présidente de l'Amicale des Parents d'élèves, invite tous les parents d'élèves à s'investir dans l'APE à la rentrée prochaine. Pour toute information : ape.vebret@hotmail.com

Bonnes vacances!

Pauline NEYRAT
Présidente de l'APE

NOTRE PASSÉ : Histoire du Presbytère de VEBRET

Monsieur Jean Prangère nous a fait parvenir l'article ci-dessous :

UN PEU D'HISTOIRE ANCIENNE

L'ancien presbytère venant d'être réaménagé (2013), c'est l'occasion d'en rappeler l'origine et d'indiquer pourquoi il n'y avait pas de presbytère auparavant.

Dans le cahier de doléances de la paroisse de VEBRET du 8 mars 1789 adressé aux états généraux, il est notamment déclaré que la paroisse n'a pas de presbytère, que la maison prieurale qui lui était louée par le Prieur de VIGNONNET s'est abattue depuis peu de jours et que le curé et son vicaire ont été obligé de se réfugier chez des particuliers qui ne peuvent les loger continuellement.

Cette situation semble avoir duré jusqu'en 1834.

En effet, par ordonnance du roi Louis Philippe en date au palais des Tuileries du 28 octobre 1833, la commune de VEBRET a été autorisée à acquérir du sieur RAYNAL, moyennant la somme de 2300 francs, une maison et ses dépendances pour servir de presbytère et de maison d'école.



Le presbytère en 2013

Afin de payer le prix de cette acquisition, la commune a, en outre, été autorisée à s'imposer extraordinairement, au centime le franc de ses contributions, la somme de 2300 francs à percevoir en quatre ans.

Et suivant acte reçu par Maître DERIBIER, notaire à CHAMPAGNAC, le 15 avril 1834, Jean RAYNAL, propriétaire demeurant à CHEYSSAC, commune de VEBRET, a vendu à ladite commune représentée par le sieur Jean DELPEUX, propriétaire demeurant à COURTILLES, commune de VEBRET, en sa qualité d'adjoint au maire légitimement empêché, les immeubles suivants situés au chef-lieu de la commune de VEBRET :

1°) une maison en son entier, telle qu'elle se compose avec la cour qui la précède et ses aisances et dépendances.

2°) une écurie attenant à cette maison basse-cour et dépendances.

3°) un jardin en son entier attenant également à cette maison.

Lesdits immeubles avec toutes servitudes actives et passives confinant :

Du levant à la place publique du bourg.

Du midi à un jardin de Magdeleine VARAGNE, veuve ALTIER du bourg.

Du couchant à un pré de M. BARRIER, juge de paix à CHAMPS.

Et du nord à un jardin de Françoise VERGEADE, veuve CHALVIGNAC du bourg.

Cette vente a été consentie moyennant le prix de 2300 francs payable en quatre ans et par quart dès l'année 1834, l'intérêt ne courant qu'à défaut de paiement du prix à l'échéance convenue.

L'acte a été passé à VEBRET à l'étude de Maître BARRIER NOTAIRE, en présence de Jacques BAGNIOL, cultivateur et Antoine ALBESSARD, tisserand, témoins instrumentaires, demeurant tous deux à VEBRET.

La maison RAYNAL a donc servi de presbytère depuis son acquisition en 1834 jusqu'au départ du dernier curé résident en 1958.



Quant à la maison prieurale, elle a d'abord été vendue à la révolution comme bien national (adjudication du 24 février 1791 d'une maison en vétusté avec jardin et chènevière).

Puis, après plusieurs mutations, elle a été acquise par Antoine PRANGERE (acte Maître BARRIER du 10 juin 1868) et depuis elle est toujours dans cette famille.



Cette maison constituait originellement (12^{ème} siècle) le prieuré Saint Victor, réuni ensuite au prieuré de VIGNONNET (chapelle du Roc) qui dépendait de l'abbaye de la Chaise-Dieu.

C'est sans doute à la création de la paroisse de VEBRET (alors diocèse de Clermont) que l'ancien prieuré s'est transformé, la maison tenant lieu de presbytère et la chapelle Saint-Victor devenant l'église Saint Maurice - Saint Louis, comme encore aujourd'hui.

JEUX

SUDOKU : proposé par Claude Bonnot de Champassis. *(Solution dans le prochain bulletin)*

Solution de la grille sudoku 39 du bulletin précédent

6	3	4	5	1	8	7	9	2
5	7	9	6	2	4	8	1	3
8	2	1	7	9	3	4	5	6
2	5	8	1	7	9	6	3	4
1	4	6	3	8	5	2	7	9
3	9	7	4	6	2	1	8	5
7	1	2	9	3	6	5	4	8
4	8	3	2	5	1	9	6	1
9	6	5	8	4	7	3	2	1

Grille 40

				1		5	4	
5								9
			2		3	7		6
	4	9		2	7		1	
				9				
	7		3	6		2	9	
4		8	9		5			
2								4
	9	6		4				

Mots croisés grille n°40 (de C. & D. Letemplier)

(Solution dans le prochain bulletin)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Horizontal :

- I – Appréciables, telles le coucou, à la fin de l’hiver.
- II – Une des caractéristiques de l’aligot.
- III – Le Suc des Demoiselles en est une.
- IV – Situation particulière – Post-vinyle – créée.
- V – Fêté le 1^{er} jour – pays – Astragale.
- VI – Indien – Hommes de Sein.
- VII – J. Cappelovici la nommait *nourrain*.
- VIII – Tels les gens de Rochemont – au cinéma.
- IX – Ebola l’a beaucoup occupée – Potron-minet.
- X – Adverbe – Soutiennent le maquereau.

Vertical :

- 1 – Notre époque en réfère (trop ?) à son principe.
- 2 – Période de Stendhal ou Hugo.
- 3 – Echassier – As de la flèche.
- 4 – Marque la propriété – Article à Séville.
- 5 – Propriété du poil pour la chair de poule.
- 6 – Dégénération.
- 7 – Raccourcissement – N’entrez pas dans son champ – Non croyant (phonétique).
- 8 – Peu de chose – Fin de criée – équerre.
- 9 – Intra-muros – Espion – tourne sur son pas.
- 10 – Théâtre du Général Lee.

Solution mots croisés grille n°39

Horizontal :

- I – Souvent qualifiée d’auvergnate –Cantal très jeune.
II – Apprécié quand il file bien – Refus catégorique.
III – Le jardinier le redoute en cas de blessure - nouvel ut.
IV – circule au Yémen – Fin de prière.
V –La valeur n’attend pas leur nombre.
VI – Précède le pas – Nécessitent une protection – quart chaud.
VII – Vif regret.
VIII – Espérée par tout tribun.
IX – Travail contraint – s’accompagnait de la lyre.
X – Eugène célèbre– Le querelleur les recherche.

Vertical :

- 1 – recettes préparées l’été dans les burons.
2 – Composé gras.
3 – Appelé pour un travail colossal – Ennuie.
4 – aussi.
5 – Espion(ne) – Travaille à la CIA.
6 – Remplace Go qui a remplacé Mo. – Virage au Lioran.
7 – A responsabilité limitée – N’admis pas.
8 – inconnu souvent cité – restes de bâtard.
9 – impératif ou indicatif – Mitigée.
10 – Exprimer doctement – Devant la matière.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	O	T	E	E		T	O	M	E
II	A	L	I	G	O	T		N	O	N
III	T	E	T	A	N	O	S		D	O
IV	R	I	A	L			A	M	E	N
V	A	N	N	E	E	S		I		C
VI	N	E		M	S	T		E	T	E
VII	Q		R	E	P	E	N	T	I	R
VIII	U	N	A	N	I	M	I	T	E	
IX	E		S	T	O		A	E	D	E
X	S	U	E		N	O	I	S	E	S

VEBRET EN FÊTE

Organisé par le comité d’animations et de loisirs

08 et 09 août 2015

SAMEDI 08 AOÛT

8 h 00 : vide grenier et vente de pains, tartes, pizzas et tripes.

14 h 00 : Concours de pétanque

16 h 30 : Massacres de toupines pour les enfants

20 h 00 : Repas dansant avec l’orchestre MELODY’S

DIMANCHE 09 AOÛT :

11 h 00 : Jeux pour enfants

11 h 00 : Messe et dépôt de gerbe

12 h00 : Apéritif offert par la municipalité

15 h00 : Spectacle équestre par la compagnie Impulsion

18 h 00 : Marché de pays

22 h 30 Retraite aux flambeaux

23 h 00 : Feu d’artifice suivi d’un bal musette avec Jean-Paul LENIAUD.

Pendant toute la fête, attractions foraines pour petits et grands

